

6



SOLS BÂTIMENT

FORMATION

GERFLOR TECHNOCENTRE

**Le "TECHNOCENTRE", Centre de Formation Professionnelle,
enrichit la gamme des services de Gerflor.**



LA FORMATION PERMET DE MAÎTRISER :

- les supports et leur préparation
- les revêtements et leur mise en oeuvre
- les techniques de pose particulières
- l'ensemble du savoir-faire lié au métier

LA FORMATION PROFESSIONNELLE S'AXE AUTOUR DE 2 PÔLES :

■ la pratique :

- mise en oeuvre de revêtements de sols :
 - en dalles
 - en rouleaux
- pose en escaliers
- mise en oeuvre de revêtements muraux
- Système Taradouche
- pose de revêtements conducteurs
- parquets
- entretien
- finitions, décorations

■ la théorie :

- calculs généraux
- expression écrite
- ergonomie et sécurité



Pour tous renseignements, veuillez contacter

Agnès Labrosse au 04 74 05 59 32 - e.mail : alabrosse@gerflor.com

FORMATIONS

■ LA FORMATION CONTINUE

Ces stages s'adressent aux Poseurs Professionnels ou aux équipes de Maintenance.

Le contenu et le déroulement des stages sont adaptés aux besoins de chaque stagiaire.

La durée est de 2 à 5 jours en fonction des thèmes abordés.

■ L'apprentissage

Le Centre de Formation de Gerflor "TECHNOCENTRE" est un moyen indispensable pour se perfectionner aux techniques traditionnelles ainsi qu'aux produits les plus sophistiqués et techniques.

Ce stage de pose professionnelle va vous permettre :

- d'anticiper et d'innover
- d'acquérir facilement les nouvelles techniques de pose.

C'est aussi l'opportunité d'obtenir un certificat d'aptitude.

Les enseignements pratiques et théoriques sont dispensés par des formateurs de notre service assistance technique, ce qui permet aux stagiaires d'apprendre dans des conditions optimum pour la mise en pratique sur chantier.

■ L'enseignement

Les programmes sont interactifs, les formateurs sauront s'adapter et répondre à toutes les questions tout au long du stage.

Le programme des stages s'articule autour de 5 grands axes : une introduction, une partie théorique, une partie démonstration, une partie pratique et finalement une conclusion avec échanges d'expériences.

■ La formation

Les Centres de Formation peuvent accueillir jusqu'à 6 stagiaires par module, pour lesquels sont mis à leur disposition :

- des salles de cours
- des cabines de pose adaptées
- un site de production
- des moyens vidéos techniques
- des animateurs formateurs spécialisés
- des matériaux et revêtements performants

■ LA FORMATION EN ALTERNANCE

Revaloriser le métier de solier-moquetiste (poseur de revêtements de sols souples) en formant de jeunes qualifiés... tel est l'objectif affiché par Gerflor.

De nombreuses entreprises manifestent un besoin permanent de poseurs de revêtements de sols qualifiés "Soliers moquetistes".

Le contrat de professionnalisation,

grâce à une formation théorique et pratique, permet une insertion rapide dans la vie active.

L'alternance permet d'assurer une formation performante tout en gardant les avantages de la vie professionnelle.

Cette formation rémunérée s'adresse plus particulièrement aux jeunes de 16 à 26 ans.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION S'ÉTABLIRA SUR 18 MOIS.

Il se déroulera sur 78 semaines dont 52 en entreprise de pose et 26 au centre de formation de Gerflor.

Cet apprentissage en alternance permet à 14 jeunes, retenus après un entretien de motivation et désireux de s'épanouir dans un métier manuel, d'être opérationnels rapidement, leur insertion dans la vie active s'effectuant dans les meilleures conditions.

Il est validé par un **Certificat de Qualification professionnelle** reconnu par la Convention Collective du Bâtiment (niveau II coef 185) et très recherché dans les métiers de finition du bâtiment. Dans un bâtiment de 900 m² totalement rénové, chaque élève bénéficiera de son propre espace pour travailler en conditions réelles.

La formation pratique est élaborée autour de **16 thèmes** et la formation technologique autour de **6 matières**.

Le premier mois comprendra une évaluation générale, la découverte des produits, des supports et la mise en oeuvre de revêtements de sols.

■ Côté pratique

Les frais d'hébergement, de transport et de repas font l'objet de l'application d'un accord, dans le cadre du contrat de travail, signé entre l'entreprise et le salarié.



Formation professionnelle - Pratique :

- Mise en oeuvre des revêtements :
 - de sols en dalles (PVC, Linoleum, Textile)
 - de sols en lés (PVC, Linoleum, Textile)
- Pose en escaliers
- Mise en oeuvre de revêtements muraux
- Système Taradouche
- Poses de revêtements conducteurs
- Parquets
- Entretien
- Finitions, décoration...

Formation professionnelle - Théorique :

- Calculs généraux
- Expression écrite
- Ergonomie - sécurité